



## Données-clés

**Financement** : Union européenne

**Mise en œuvre** : Enabel - Agence belge de développement

**Partenaire** : Ministère de l'Élevage et de la Pêche

**Localisation** : Régions de Ségou et Mopti

**Début du projet** : septembre 2016

**Durée** : 52,5 mois

**Budget** : 8.000.000 €

Le présent dépliant a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Les opinions qui y sont exprimées ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne.

### Projet d'Appui à la Filière Halieutique - PAFHa

Rue 357  
Hamdallaye ACI 2000  
Bamako  
T (+ 223) 44 90 32 02  
guillaume.vermeulen@enabel.be

### Enabel Agence belge de développement

Rue 25, porte 251  
Badalabougou Est  
BP E-4804 Bamako  
T (+ 223) 20 23 96 42  
enabel.be

Projet financé par  
l'Union européenne



## Projet d'Appui à la Filière Halieutique au Mali



Ministère de l'Élevage  
et de la Pêche

Enabel





## Contexte

Le Mali est traversé par le fleuve Niger, un des plus longs fleuves africains, qui prend la forme d'une vaste zone humide au centre du pays : le delta intérieur du Niger. Cette région est une des principales zones de pêche continentale en Afrique. Elle concentre la très grande majorité des captures de pêche au Mali, estimées en moyenne à 100.000 tonnes de poisson par an.

Cette filière, qui fait vivre plus de 300.000 personnes (pêcheurs, collecteurs, transformatrices, mareyeuses, grossistes...) est un secteur stratégique d'activité, notamment du fait de sa contribution à la sécurité alimentaire du pays.

Cependant, la filière de la pêche au Mali est confrontée à des problématiques de durabilité, qui se caractérisent par une baisse de la biodiversité des espèces de poissons capturées et par une diminution de la taille moyenne des captures. Les lois et règlements en faveur d'une meilleure gestion des ressources naturelles sont mal connus et peu appliqués sur le terrain.

Par ailleurs, malgré des volumes de pêche importants, la production nationale ne parvient pas à satisfaire la demande d'une population en forte croissance. On constate des importations massives de poissons de mer et de poissons d'élevage congelés, souvent de faible qualité nutritionnelle.

Ainsi, le Mali mise sur le développement de la pisciculture et l'amélioration des processus de transformation et de commercialisation pour augmenter la production nationale de poisson de qualité sur les marchés.

## Objectif

L'intervention vise des changements de pratiques des acteurs des filières de la pêche et de la pisciculture des régions de Ségou et Mopti, permettant d'améliorer leurs revenus et de contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire au Mali.

## Résultats attendus

- La production piscicole est développée grâce au renforcement des capacités des acteurs et à la définition de référentiels technico-économiques adaptés au contexte du Mali.
- Les pratiques de pêche durable sont respectées pour une meilleure gestion des ressources naturelles.
- Les pratiques de manutention, transformation, conditionnement, stockage du poisson sont améliorées, permettant de diminuer les pertes post-capture et de proposer des produits sains aux consommateurs.
- Les services techniques de l'État sont renforcés afin d'assurer au mieux leurs missions de régulation, d'appui-conseil, de formation, de recherche.

## Activités principales

- Mise en œuvre de plans de campagne de pisciculture communautaire.
- Accompagnement de pisciculteurs privés dans l'amélioration de leurs capacités de production.
- Amélioration de la disponibilité locale en intrants piscicoles (alevins et aliment poisson) à moindre coût.
- Promotion de la rizipisciculture.
- Tests d'élevage de Tilapia en cages flottantes et d'aquaponie.
- Mise en défens de zones frayères.
- Diffusion des textes de loi et réglementaires sur les bonnes pratiques de pêche durable.
- Formation des acteurs aux bonnes pratiques de manutention, transformation, conditionnement, stockage du poisson.
- Réalisation d'infrastructures de débarquement, de traitement, de conditionnement et de mise en marché des produits de la pêche.
- Suivi des prix et des flux des produits issus de la pêche et de la pisciculture.
- Appui institutionnel à la Direction Nationale de la Pêche.
- Appui institutionnel au Centre de Formation Pratique en Aquaculture de Molodo.
- Appui institutionnel à l'Institut d'Economie Rurale.
- Appui organisationnel aux Organisations des Professionnels de la Pêche et de la Pisciculture.